

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 12 avril 2019 portant désignation du responsable de la mission de contrôle économique et financier auprès de La Poste du contrôle général économique et financier

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics,
Vu le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat;
Vu le décret n° 2005-438 du 9 mai 2005 portant statut d'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er};
Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er};
Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier;
Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4;
Vu l'arrêté du 28 novembre 1990 portant création d'une mission de contrôle économique et financier auprès de La Poste et de France Télécom, modifié par l'arrêté du 23 février 2001 ayant modifié sa dénomination;
Vu l'arrêté du 14 juin 2017 portant désignation du responsable de la mission de contrôle des activités financières;
Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 portant nomination, notamment, de M. Emmanuel CHARRON dans l'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier;
Vu l'avis des membres du comité stratégique du Contrôle général économique et financier,

Arrêtent:

Article 1^{er}

M. Emmanuel CHARRON, chef de mission de contrôle général économique et financier, responsable de la mission de contrôle des activités financières, est désigné pour diriger la mission de contrôle économique et financier La Poste du Contrôle général économique et financier, à compter du 17 avril 2019.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 12 avril 2019.

Pour les ministres et par délégation :
*La cheffe du contrôle général
économique et financier,*
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE